

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Lavaltrie : un budget 2023 réfléchi pour limiter l'impact de l'inflation chez les citoyens

Lavaltrie, le 20 décembre 2022 – Lors d'une séance extraordinaire tenue le 19 décembre dernier, les membres du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ont présenté le budget 2023, de l'ordre de 24,8 millions \$; un budget réfléchi dans le contexte inflationniste.

Faits saillants du budget 2023

Parmi les faits saillants du budget 2023, notons que les dépenses de fonctionnement représentent une hausse de 2 millions \$ par rapport au budget précédent, en raison des éléments suivants :

- une variation totale des quotes-parts de 9,7 % (MRC de D'Autray et Sûreté du Québec);
- l'augmentation des coûts d'opération, dans le contexte de la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) et du développement actuel de la Ville (matériaux, assurances, énergie, déneigement, collectes des matières résiduelles, etc.);
- les ajustements de la masse salariale, conformément à la planification de la main-d'œuvre, à la convention collective et aux contrats de travail en vigueur;
- l'augmentation du remboursement de la dette, en raison de l'augmentation des taux d'intérêts et du financement partiel des projets majeurs réalisés en 2022, tels que le pavage de différentes rues, l'urbanisation de la 131 et la mise aux normes des infrastructures dans le secteur Arcand-L'Espérance.

Quant aux revenus de fonctionnement, on note une augmentation de 2,1 millions \$, s'expliquant principalement par :

- une croissance de la valeur foncière estimée à 35 millions \$;
- l'augmentation de 4,75 % de la taxe foncière générale pour les immeubles résidentiels et de 3 % pour la tarification des services (eau, égout et matières résiduelles);
- la diversification des revenus entre les immeubles résidentiels et non résidentiels, dans une perspective de répartition de la charge fiscale à des niveaux comparables et concurrentiels dans la région, de telle sorte que le fardeau fiscal des propriétaires d'immeubles résidentiels est passé de 82 % en 2020 à 75 % en 2023;
- l'augmentation du taux spécifique dédié au remboursement réel de la dette.

En bref, l'augmentation annuelle du compte de taxes pour une résidence unifamiliale desservie de 250 000 \$ sera d'environ 150 \$ (5,5 %).

Pour équilibrer son budget 2023, le conseil municipal appropriera 916 000 \$ de son excédent de fonctionnement non affecté afin de financer des projets non récurrents et de diminuer l'impact fiscal relié au remboursement de la dette.

Minimiser le fardeau fiscal

« Le budget de la Ville de Lavaltrie a été adopté dans une volonté de minimiser le fardeau fiscal des citoyens dans le contexte inflationniste actuel. L'indice des prix à la consommation est actuellement évalué à 6,4 % et cette situation a une incidence sur les coûts d'opération de la Ville. Il demeure une nécessité pour la Ville de Lavaltrie d'optimiser ses opérations afin d'offrir des services de qualité et la mise aux normes d'infrastructures durables. » explique monsieur le maire, Christian Goulet.

Faits saillants du programme triennal des immobilisations

De plus, le conseil municipal poursuit ses objectifs établis dans sa planification stratégique, en priorisant des investissements de 61 millions \$ d'ici 2025. Notons que la réalisation de certains investissements est conditionnelle à l'appui financier des différents paliers gouvernementaux.

PRINCIPAUX PROJETS DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2025

- Installation de nouveaux quais de plaisance
- Aménagement du bassin de rétention (urbanisation 131 et du parc Louise-Bissot)
- Finalisation des projets majeurs de l'urbanisation d'une section de la route 131 et le remplacement des infrastructures du secteur Arcand-L'Espérance
- Restauration et mise aux normes de l'enveloppe extérieure de l'Église
- Aménagement d'un parc nature sur la presqu'île

Il est possible de consulter le document explicatif du budget 2023 dans la section « budget et états financiers » du site Web de la Ville de Lavaltrie, au ville.lavaltrie.qc.ca.

-30-

Source : Marc-André Desjardins
Directeur des Services administratifs et trésorier
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2233 | madesjardins@ville.lavaltrie.qc.ca

Mélanie Roch
Agente de communication
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2249 | mroch@ville.lavaltrie.qc.ca